

Envoyé en préfecture le 14/10/2024

Recu en préfecture le 14/10/2024

Publié le



ID: 063-286300140-20241014-AR_2024_408-AR

Arrêté n° 2024-408 portant création d'emplois dans le cadre de la mission Appui Territorial

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme.

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de Gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 28 et 29;

Vu la délibération n°2020-49 du 12 novembre 2020 portant délégation de compétences accordées par le Conseil d'administration au Président du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la création des emplois annexés au présent arrêté pour satisfaire les besoins de la mission Appui Territorial pour l'année 2024;

Arrête:

Article 1:

Pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2024, il est procédé à la création de 2 emplois dont la liste est annexée au présent arrêté.

Article 2:

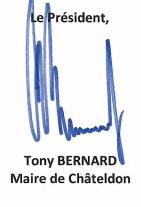
Le Directeur général des services du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au Préfet du Puy-de-Dôme, au Payeur départemental, comptable du Centre de Gestion et publié sur le site du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme : www.cdg63.fr.

Fait à Clermont-Ferrand, le 14 001. 2024

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, - informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (ou de la présente publicité), d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application

Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.





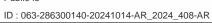
ARRETÉ 2024-408 - ANNEXE

Fillère	Catégorie	Grade	Quotité tps de travail	Motif de recrutement	Date de création	Date de suppression	Nombre de postes
Administrative	В	Rédacteur principal de 1ère classe	20/35 ème	Remplacement d'un agent indisponible - Art L 332-13 CGFP 01/10/2024 11/11/2024	01/10/2024	11/11/2024	1
Administrative	C	Adjoint administratif	20/35 ème	Accroissement temporaire d'activité - Art L 332-23 1° CGFP 14/10/2024 31/12/2024	14/10/2024	31/12/2024	1

Envoyé en préfecture le 14/10/2024

Reçu en préfecture le 14/10/2024

Publié le



Berger Levfault